



CODE N2000 : 2016	PIPISTRELLE DE KUHL <i>PIPISTRELLUS KUHLII</i> (KUHLMAN, 1817)		Faible
Taxonomie	Mammifère, Chiroptère, Vespertilionidé		
Nombre de sites N2000 où l'espèce est présente	-	-	-
			
Photo : B. Allegrini-Naturalia		Photo : M. Faure-Naturalia	
STATUTS DE PROTECTION		STATUTS DE CONSERVATION	
Directive Habitats / Oiseaux	DH IV	Monde	LC(UICN 2008)
Conventions internationales	Berne II, Bonn I et II	France	LC (UICN2009)
Protection nationale	PN	Région	LC

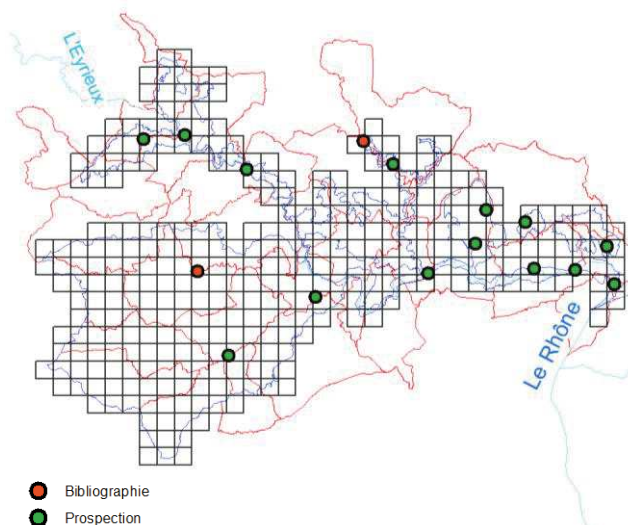
DESCRIPTION SYNTHETIQUE DE L'ESPECE ET DE SON HABITAT

Petite chauve-souris assez similaire aux autres espèces de Pipistrelle, elle s'en distingue généralement par la présence d'un liseré blanc net situé le long du plagiopatagium.

DIAGNOSTIC SYNTHETIQUE

Cette espèce est globalement bien représentée dans le territoire B6. Deux communes ont fait l'objet de captures durant les prospections du GCRA lors de l'étude du PNR MA pour cette espèce. Il s'agit de Silhac et Gluiras.

D'autres communes ont fait l'objet de contacts acoustiques durant leur prospection dans le cadre de l'étude du PNR MA de 2009 et 2012. L'ENS de la Boissine fait mention de l'espèce.

LOCALISATION SUR LE SITE B6

DESCRIPTION GENERALE DE L'ESPECE ET DE SON HABITAT	
Caractères morphologiques	
Petite chauve-souris de couleur variable, elle présente une face ventrale peu démarquée. Oreilles et face des individus âgés brun rougeâtre, brun foncé chez les jeunes. Entre le 5 ^{ème} doigt et le pied, le bord du patagium présente un liseré blanc en général bien marqué de 1 à 2 mm de large. Le meilleur critère de détermination des espèces reste la dentition.	
Caractères biologiques	
Régime alimentaire	Elle capture des proies en vol de manière opportuniste. Le régime alimentaire est composé en grande partie d'hyménoptères et diptères et d'une quantité d'autres insectes volants, surtout des papillons.
Activité	L'espèce rejoint les sites de mise bas en mai. La Pipistrelle pygmée exploite des terrains de chasse beaucoup plus éloignés de la maternité que la Pipistrelle commune. Elles sortent du gîte au coucher du soleil.
Reproduction	La mise-bas a lieu de fin mai à début juin. Les femelles donnent naissance à 1 ou 2 petits. Dès la fin juillet les colonies se dispersent. L'accouplement se déroule généralement en août et septembre. Les jeunes de l'année participent aux accouplements.
Capacités de régénération et de dispersion	L'espèce est sédentaire du moins là où elle est établie. Le décalage vers le nord de la limite septentrionale de répartition s'explique aussi par une dispersion sur des distances relativement courtes.
Habitats d'espèce	
Habitats de reproduction	Les maternités sont en général dans les parois rocheuses ou interstices de bâtiments.
Habitats d'alimentation	Espèce synanthropique, elle fréquente les villes et les villages. Ses Terrains de chasse sont souvent situés à l'intérieur des agglomérations, près de lampadaires, dans les jardins, les parcs ou près de l'eau. Elle se rencontre rarement dans les régions au couvert forestier continu.
Habitats d'hivernage	Elle passe l'hiver dans les cavités des façades de bâtiments, les joints de dilatation, ou bien les fissures rocheuses.
EVOLUTION HISTORIQUE ET REPARTITION	
Europe	Distribuée dans tout le bassin méditerranéen, jusqu'en Asie Mineure et au Proche-Orient.
France	En France, elle est en expansion vers le nord, jusqu'en Normandie.
Région	En région Rhône-Alpes, elle est audible dans l'ensemble des départements (Issartel <i>et al.</i> , 2002).
Département	C'est une espèce fréquente du département. Dans le cadre des prospections réalisées pour le PNR MA l'espèce a été contactée sur plusieurs communes de la vallée de l'Eyrieux. Elle est aussi présente dans l'ENS de la Boissine.
DISTRIBUTION DE L'ESPECE AU SEIN DU SITE	
La Pipistrelle de Kuhl a été contactée à différentes reprises par détection acoustique sur plusieurs communes : Saint-Michel-d'Aurance, Les Ollières sur Eyrieux, Saint-Laurent-du-Pape, Saint-Sauveur de Montagut, pour ne citer qu'elles. Cette espèce est globalement bien représentée dans le territoire B6. Deux communes ont fait l'objet de captures durant la prospection PNRMA pour cette espèce. Il s'agit de Silhac et Gluiras.	

ETAT DE CONSERVATION							
Type	Abondance	Degré d'isolement	Degré de vulnérabilité	Degré de conservation	Possibilité de restauration de l'habitat d'espèce	Evaluation globale	Priorité d'action
P : résidente	C : commune	C : population non isolée, dans sa pleine aire de répartition.	C : non menacée.	B : conservation bonne	A : restauration facile ;	B : Valeur bonne	2

	FACTEURS QUI CONTRIBUENT A L'ETAT DE CONSERVATION FAVORABLE	FACTEURS QUI CONTRARIENT L'ETAT DE CONSERVATION FAVORABLE
FACTEURS NATURELS	Paysages semi-ouverts où alternent bocage et forêt avec corridors boisés, engendrant une mosaïque de milieux.	Milieux homogènes. Fermeture des milieux ouverts.
FACTEURS HUMAINS	Agriculture extensive et système de haies. Conservation des milieux ouverts (pastoralisme, fauche).	Intoxication des animaux par l'accumulation de produits chimiques (phytosanitaires, vermifuges du bétail, produits insecticides employés pour le traitement des charpentes). Disparition des gîtes de reproduction favorables (condamnation des accès aux gîtes favorables). Assèchement des zones humides, rectification et canalisation des cours d'eau et destruction des ripisylves.

PRECONISATIONS DE GESTION	
HABITAT D'ESPÈCE	<ul style="list-style-type: none"> - Maintenir ou restaurer la qualité des habitats de chasse en favorisant la diversité de la structure et de la composition des peuplements forestiers, en préservant les zones humides et en limitant l'utilisation des traitements insecticides en forêt. - Maintenir un paysage et une agriculture favorables à l'espèce dans un rayon de 2km autour des colonies connues (maintien du réseau bocager, limitation des traitements phytosanitaires). - Maintenir les zones humides, les ripisylves et le bon état des cours d'eau (maintien du fonctionnement naturel et maîtrise des polluants).
ESPÈCE	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser sur les chauves-souris dans le bâti, dans le milieu agricole et en cavité naturelle. - Suivre l'évolution des populations en cavités et en bâti (opération refuge des chauves-souris). - Préserver les gîtes de reproduction et d'hivernage en bâti et milieu souterrain. - Améliorer les connaissances sur les aspects méconnus de la biologie de l'espèce (recherche de colonies de reproduction, caractérisation des habitats de chasse, étude des échanges populationnels entre gîtes de reproduction et d'hibernation, étude de la mortalité provoquée par les parcs éoliens,...).

INDICATEURS DE SUIVI
Aucun suivi particulier n'est à prévoir pour cette espèce mais toutes les observations pourront alimenter une base de données